

au cœur de Saint-Paul



FINANCES
page 4

ENVIRONNEMENT
page 6

TRAVAUX
page 9

VIE ÉCONOMIQUE
page 11



DES CHANGEMENTS AU SEIN DE LA MAIRIE !

Deux de nos plus anciens agents, Muriel SEUX (urbanisme) et Christelle GIRAUD (comptabilité et élections) nous quitteront au mois de juin, en mutation vers d'autres communes de la métropole. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur contribution aux services municipaux pendant toutes ces années, ainsi qu'à leur engagement pour les faire évoluer et assurer toutes les missions du service public. De nouveaux recrutements sont en cours pour les remplacer.

Du côté des élus, du changement également avec le départ au sein de la majorité municipale de Jean-François SAÏDI en février dernier pour des raisons personnelles. Il a été remplacé par Cécile RODARY, devenue conseillère municipale.

Dans l'opposition, Laurence GRATTAROLY a elle aussi démissionné et est remplacée par M. Jean-Claude MICHAUD.

Nous remercions Jean-François SAÏDI pour son travail à nos côtés et souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux conseillers municipaux.

INFO EN +



FÊTE NATIONALE : VENEZ EN BLEU, BLANC, ROUGE, OU LES TROIS !

La commission extra-municipale Animations vous invite le jeudi 13 Juillet à une superbe soirée dansante tricolore :

- **20H** – Départ du parking de l'école jusqu'au stade pour un défilé piéton en musique (Distribution de ballons sur place),
- **21H** – Concert Rock avec « Oki et les cafards »,
- **22H30** – Feu d'artifice suivi de la soirée dansante avec DJ Gérald.

Buvette et petite restauration avec l'USSPV Foot
Vente de bracelets lumineux par la commission Animations.

A vos agendas !

SOMMAIRE

INFOS EN +.....	p.2
ÉDITO.....	p.3
FINANCES.....	p.4
ENVIRONNEMENT.....	p.6
URBANISME.....	p.8
TRAVAUX.....	p.9
VIE ÉCONOMIQUE.....	p.10
JEUNESSE.....	p.12
SOCIAL.....	p.13
BIBLIOTHÈQUE.....	p.13
SPORT.....	p.14
CULTURE.....	p.15
ASSOCIATIONS.....	p.16
AGENDA.....	p.17
MÉTROPOLE.....	p.18
LIBRE EXPRESSION.....	p.19
ÉTAT CIVIL.....	p.20

ÉDITO



Chères Saint-Pognardes, chers Saint-Pognards,

Malgré le temps plutôt maussade de ce mois de mai, le printemps est là et la nature s'est réveillée. La commune, elle, ne s'est pas endormie cet hiver et reste pleine de vie, comme vous le verrez dans ce bulletin : travaux, protections contre les risques naturels, poursuite des initiatives en faveur de l'environnement, dynamisme de la vie économique locale, accompagnement de tous par les différents services municipaux sont autant d'actions entreprises pour la commune et ses habitants.

L'été arrivera vite et nous préparons déjà la rentrée. Une saison culturelle de qualité se prépare, et nous espérons qu'elle vous ravira autant que cette année qui connaît une affluence record aux spectacles proposés. Nous nous réjouissons également du grand retour du cinéma au Ruban et pour les plus sportifs, de la mise à disposition du nouveau parc sport santé. De nouvelles activités à tester !

Des projets plus lourds ont été lancés. L'étude sur la réfection de la place de l'église devrait livrer ses premières conclusions d'ici la fin de l'année, et vous êtes invités aux ateliers pour donner votre avis ! Les travaux du Villarey ont commencé récemment. Nous nous attachons à en minimiser les nuisances et une première réunion avec le promoteur et les entreprises a été l'occasion d'insister sur ce point. Il y a aura néanmoins quelques désagréments notamment pour raccorder les réseaux et préparer le terrain pour les véhicules lourds et le stockage des matériaux.

Malgré tous ces projets et une conjoncture difficile, nous avons fait le choix politique fort de ne pas augmenter le taux communal de taxe foncière cette année encore. D'autres communes ne s'en sont pas privées, mais nous avons souhaité préserver autant que possible le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Pour finir, permettez-moi quelques mots sur le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, qui a procédé à un contrôle des comptes et de la gestion de la commune en 2022. Ce contrôle des aspects réglementaires et de la gestion de la commune n'a mis en évidence aucune alerte ni irrégularité majeures, y compris sur les dossiers du Parc Naturel Régional du Vercors et du Villarey.

La Chambre a relevé les efforts importants entrepris par la municipalité pour améliorer le fonctionnement des services, la gestion de la commune, moderniser les installations et préserver l'environnement. C'est à ce titre une réelle satisfaction de notre équipe municipale. Elle a, bien sûr, relevé des pistes d'améliorations que nous mettrons en œuvre au fil de l'eau, en fonction de nos moyens et de l'importance de ces recommandations.

La situation financière de la commune a elle aussi été analysée. Elle reste fragile, comme nous le disons depuis plusieurs années, mais maîtrisée. Nous avons par ailleurs maintenu et amélioré l'ensemble de nos services malgré l'augmentation considérable de fréquentation (école, cantine, services périscolaires...), et ce sans augmenter nos taux d'impôts locaux jusqu'ici.

Le tableau n'est donc pas aussi noir que l'opposition le dresse. On pourrait en regard leur rappeler les conclusions du rapport de la chambre des comptes de 1996 ou de l'analyse de la Trésorerie de 2013... Mais pour ce qui nous concerne, nous poursuivons notre mandat, forts de ces analyses et recommandations, et sans occulter nos priorités pour améliorer le confort de nos habitants !

Bien fidèlement,

David RICHARD
Votre Maire.

BILAN 2022

UNE SITUATION MAÎTRISÉE DANS UN CONTEXTE D'INFLATION GRANDISSANTE

Bien que soumis à une pression inflationniste de plus en plus forte (hausse des coûts de l'énergie, des matériaux, des denrées alimentaires et des services), la commune a su maintenir le cap et dégager des excédents dans les deux sections des comptes :

- Section de Fonctionnement : **215 996,85 €**
- Section d'Investissement : **724 980,38€**

Les résultats cumulés obtenus sur ces deux sections se portent ainsi à présent à :

- Section Fonctionnement : **311 726,53 €**
- Section Investissement : **841 927,14 €**

**Soit un excédent total cumulé à fin de 2022 de :
1 153 653,67 €**

Il est à noter que ces résultats sont élevés par rapport aux années précédentes pour deux principales raisons. En fonctionnement, après de nombreuses années de procédure, la commune a gagné le procès relatif aux copieurs, permettant ainsi de se voir attribuer une recette importante (plus de 120 000 €). En investissement, le produit de la vente du terrain du Villarey a été encaissé en totalité sur 2022..

BUDGET 2023 :

MAINTENIR LA CAPACITÉ À INVESTIR !

Cette année 2022 fortement excédentaire contribuera aux efforts d'investissements nécessaires des années prochaines.

Car après plusieurs années de contraintes liées à la baisse des dotations de l'État, puis à la gestion de la crise sanitaire, le budget primitif 2023 s'inscrit dans un nouveau contexte économique et financier difficile pour les collectivités territoriales.

Le budget primitif 2023 est en augmentation et s'élève en dépenses prévisionnelles à 2 544 322,45€ en fonctionnement et 1 087 699,84€ en investissement, soit un total d'environ 3,6 Millions d'euros pour les deux sections cumulées.

Celui-ci a été structuré en prenant en considération l'impact de plusieurs éléments :

- L'inflation et la hausse générale des coûts (particulièrement de l'énergie mais également des denrées alimentaires, des matériaux pour travaux...). La commune sera particulièrement vigilante sur ces points afin de tenter de contenir ces hausses.
- L'application en année pleine de la hausse du point d'indice des fonctionnaires. En juillet 2022, le gouvernement a revalorisé de 3,5% les salaires des fonctionnaires en augmentant le point d'indice servant de base au calcul de leur rémunération (celui-ci n'avait pas augmenté depuis 2010). Les charges de personnel représentant environ 50% du budget de fonctionnement de la commune, cette augmentation représente un coût supplémentaire important.
- Le développement constante de la population. Les derniers recensements INSEE font état d'une croissance relative, mais le nombre de permis de construire délivrés nous donne une estimation d'une hausse sensible.
- La volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition. Cette année encore, et conformément à nos engagements de campagne, la commune n'augmente pas les taux d'imposition sur lesquels elle aurait la possibilité de le faire.

A noter pour 2023 : Les bases des Taxes Foncières vont quant à elles évoluer de +7,1% et venir mécaniquement en majorer le montant. Mais ces bases sont fixées par l'État et non par la Commune.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC) A AUDITÉ LA COMMUNE ET A RENDU SON RAPPORT FIN MARS 2023.

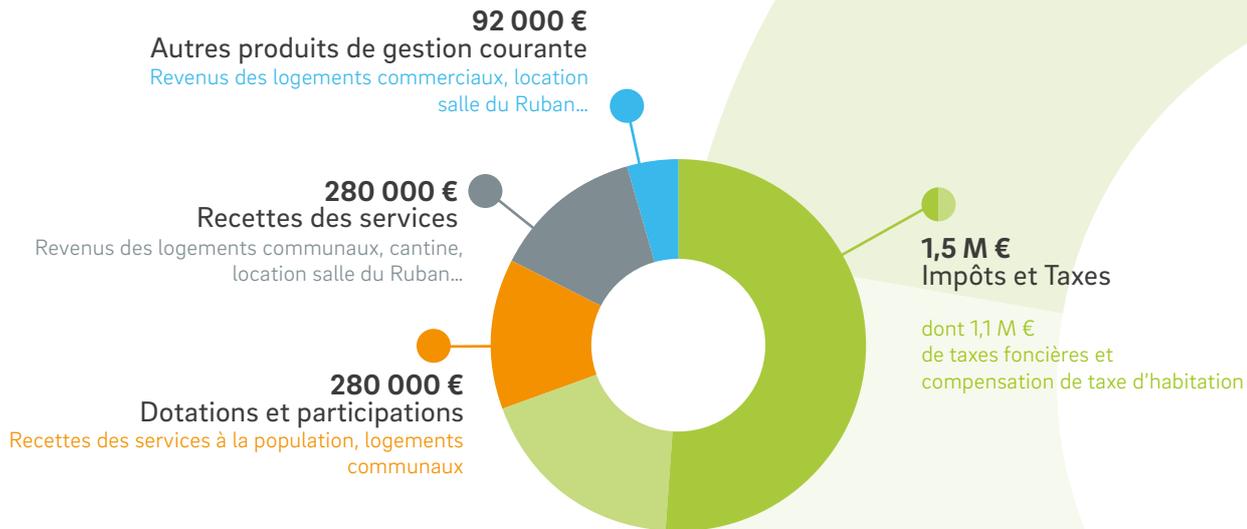
Dans son rôle, la CRC a fait part de ses remarques, recommandations et évidemment de points à améliorer mais, chose très importante pour la bonne transparence de la situation des finances de la commune : il n'est plus du tout question « d'insincérité des comptes » comme cela avait été relevé sous les mandatures de Messieurs Diaz et Bonzy, respectivement dans une analyse financière de la Trésorerie de Vif et dans un ancien rapport de la CRC. Des pratiques fallacieuses auxquelles avait mis fin la municipalité de M. David Richard, dès 2014.

Un des points importants du récent rapport de la CRC : une Capacité d'Auto-Financement (dite CAF) fragile et une situation à « redresser ». Il s'agit en réalité d'une chose connue, déjà exprimée en Conseil Municipal et qui n'a donc jamais été niée : la commune rencontre des difficultés à dégager de forts excédents en Section de Fonctionnement.

Cela s'explique notamment par le nombre et la qualité des services proposés aux habitants pour une commune de notre strate : la petite enfance, l'école, la cantine, les services périscolaires, jeunesse, la bibliothèque ainsi que tous les services administratifs. Et face à cela, les dotations de l'État s'amenuisent, l'inflation explose et nous n'avons pas augmenté les impôts.

2023 sera une année sous tension mais les résultats cumulés de ces trois dernières années sont encourageants et nous aideront à surmonter cette conjoncture difficile.

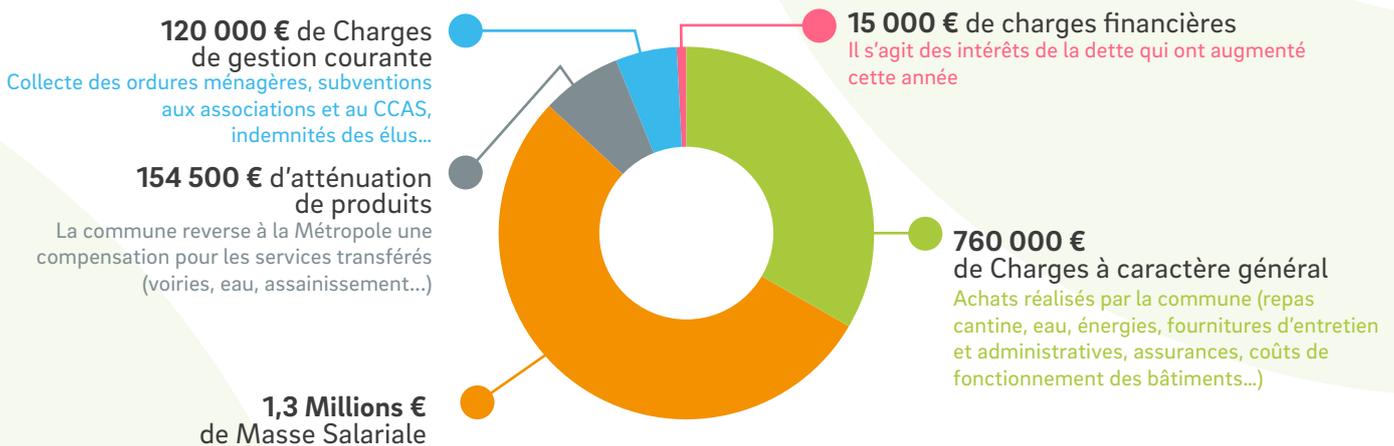
LES RESSOURCES DE LA COMMUNE



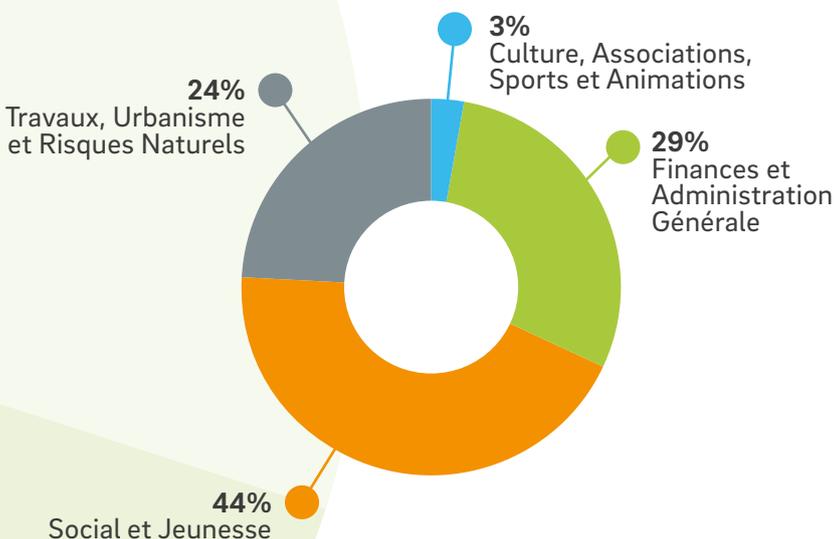
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune et de ses services publics.

2,5 millions € de dépenses, dont :



Dépenses de fonctionnement par délégation



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Fort de ses bons résultats, la commune devrait pouvoir en 2023 engager certains projets et concrétiser ceux déjà en cours. Parmi tant d'autres, un projet important : le réaménagement de la place de l'Église !

Une concertation est d'ailleurs lancée avant travaux et nous vous attendons nombreux pour que ce projet soit une réussite collective au cœur de notre village.

Bien sûr, les travaux liés à la protection contre les risques naturels continueront et d'autres projets déjà engagés verront le jour en 2023.

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS : LA COMMUNE EST CANDIDATE !

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS RÉCOMPENSE L'AMÉNAGEMENT DES COMMUNES EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET LA STRATÉGIE GLOBALE D'ATTRACTIVITÉ MISES EN PLACE À TRAVERS LE PAYSAGE, LE VÉGÉTAL ET LE FLEURISSEMENT.



CRITÈRES ÉVALUÉS :

1. Démarche globale et valorisation communale
2. Actions d'animation et de promotion de la démarche auprès de la population et des acteurs pouvant être concernés
3. Présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
4. Modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité
5. Actions mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public
6. La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune

LES MOTIVATIONS DE LA COMMUNE :

Depuis plusieurs années, une démarche des élus concernant l'embellissement du village a été engagée pour le bien-être des habitants. Obtenir une fleur permet une reconnaissance du travail de réflexion des agents et des élus sur la place accordée au végétal dans l'aménagement paysager. Cela permet aussi une meilleure visibilité et attractivité de la commune au sein du territoire métropolitain et au-delà.

UNE GESTION ADAPTÉE À L'ENVIRONNEMENT ET AU CLIMAT :

Depuis plusieurs années, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires.

Pour tenir compte des évolutions climatiques, elle opte pour des plantes davantage résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Les plantes vivaces sont privilégiées pour leur pérennité et sont plantées pour obtenir un panel diversifié de coloris et de formes adaptés au lieu d'implantation. Les îlots de chaleur ont été identifiés et vont être traités.

Une conduite raisonnée des plantations est mise en place par l'utilisation de broyat de récupération locale et de compost de déchetterie, l'attention portée au respect des sols, l'absence de labourage, le non renouvellement annuel des massifs.

Le travail réalisé sur la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité communale va permettre d'identifier les enjeux de préservation de celle-ci. Ce sera un support d'aide à la décision autour de l'intégration de ces enjeux dans les démarches d'aménagement et de gestion du fleurissement communales.

UNE GESTION EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU :

Une réflexion est menée pour récupérer les eaux de pluie et le surplus des sources, des actions sont entreprises pour limiter le gaspillage de l'eau dans les bâtiments communaux.

GESTION DIFFÉRENCIÉE :

Un inventaire a été réalisé pour connaître les différentes surfaces à entretenir, les caractéristiques de chaque espace public, les tâches d'entretien, leur fréquence ainsi que le matériel à utiliser. Cet inventaire qualitatif permet d'identifier l'identité communale, de définir les différentes ambiances de la commune et de préciser les potentialités de chaque espace public aménagé ou non.

CALENDRIER

- **10 mars 2023** - Jury blanc : présentation du projet au Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère par M. Raillard responsable des services techniques et Mme Curtet 1^{re} adjointe en présence d'autres communes en cours de labellisation.
- **8 juin 2023** - Visite blanche sur le terrain : le jury sera composé d'un urbaniste (ou architecte) et d'un chargé de mission paysage du CAUEI et d'un expert.
- **Visite finale** du jury régional courant juin.



LA SOLUTION EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : LA POSE DE PIÈGES !

Afin de lutter contre l'invasion des chenilles processionnaires, et ceci afin d'éviter de provoquer de graves épisodes allergiques chez les personnes et les animaux, les services techniques ont installé des pièges sur un terrain communal situé au Sorbier.

L'éco-piège contre la chenille processionnaire du pin est un système qui encercle l'arbre occupé par ces larves et les empêche de rejoindre le sol. Il est conçu pour capturer les chenilles lorsqu'elles descendent le long du tronc de l'arbre dans lequel elles ont fait des « manchons » de ponte (nids de soie) entre les aiguilles. Le collier est percé en un point d'où part un tube qui rejoint un sac. Les chenilles parcourent le collier et poursuivent leur chemin vers le bas, en descendant ou en tombant dans le tube. En effet, à ce stade là, elles sont programmées pour rejoindre le sol, donc incapables de remonter le long de l'arbre. Une fois que la procession est totalement terminée, le sac sera détaché et brûlé.



FÊTE DE CLÔTURE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Après des mois d'observations, de conférences, d'animations, de prospections, de répertoriages, la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité Communale « ABC » arrive à son terme. A cette occasion une grande fête est organisée le samedi 1er juillet prochain au col de l'Arzelier.

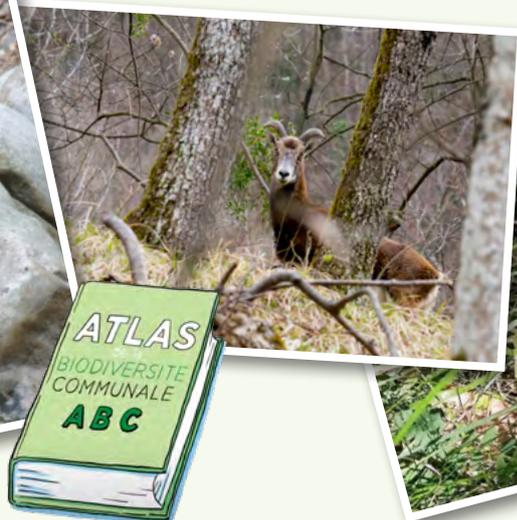
De 10h à 22h de nombreuses animations vous attendent :

- Expositions des 7 communes du secteur Trièves,
- Présentation des travaux réalisés par les classes participantes en 2022/2023, la classe de CM1/CM2 de Mme Bozon pour Saint-Paul de Varces,
- Projection de films,
- Sorties botaniques et arbres,
- Observations ornithologiques et faune sauvage, des papillons de nuit,
- Écoute et observation des chauves-souris.

Vous pourrez amener votre pique-nique ou profitez des points de restauration présents, une buvette vous permettra de vous désaltérer tout au long de la journée.

Tous les organisateurs vous attendent nombreux !

DATE À RETENIR
1^{er} juillet 2023



QUEL AVENIR POUR LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE ?

Conformément à nos engagements de campagne, nous lançons la réflexion relative à la requalification de la place de l'Église !

Place principale du village, important carrefour à l'échelle de la commune, cet endroit connecte notamment la mairie, l'église, le Ruban. Cette place accueille actuellement un parking, un arrêt de bus, le marché, ainsi que des manifestations du village. Mais d'autres activités sont possibles.

Aussi un panel d'une trentaine d'habitants a été invité à partager leurs usages, leurs idées, leurs envies sur le devenir de cette place à l'occasion d'un atelier collectif. Constitué d'un panel représentatif des différentes catégories d'usagers, il aura lieu le samedi 3 juin de 9h à 12h sur la place de l'église.

Pour animer cet atelier participatif, la commune est accompagnée de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) afin de recen-

ser des besoins et des différents usages de cet espace. Ce diagnostic permettra d'établir différents scénarios de réaménagement d'ici la fin 2023. Ceci constituera une base afin d'établir un programme de réalisation entre 2024 et 2025. Les étapes d'avancement seront communiquées sur le site internet de la commune rubrique Votre commune > Urbanisme > Projet Place de l'Église.

AMI



Dans le cadre de la requalification de son ancienne école, la commune a décidé de mettre en place un appel à manifestation d'intérêt, sur une partie du rez-de-chaussée, soit environ 115m².

3 dossiers de candidatures ont été déposés en mairie avant d'être reçus le jeudi 23 février par un jury composé d'élus et d'habitants. Ce dernier a retenu un projet de micro-crèche en cours d'accompagnement pour finaliser les conditions techniques d'implantation.



AVIS RTE

Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de la ligne à haute tension « Champagnier-Grisolles » vont être entrepris sur le territoire de la commune de Saint-Paul de Varcès à dater du 1^{er} mai 2023 jusqu'au 1^{er} juillet 2023.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux Dauphiné, à l'entreprise : ELACIME à Claix.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :
RTE GMR Dauphiné - 73 rue du Progrès - 38176 Seyssinet Pariset
GAUTHIER Frédéric 04.38.70.13.13 - ALOY-CLEMENT 04.38.70.13.13



RÉIMPLANTATION DE LA CONDUITE D'EAU DE CHARRIÈRE CHAUDE

Jusqu'à aujourd'hui, sur le secteur compris entre le pont du Cognat et le carrefour du chemin du Bémont, la conduite principale d'alimentation en eau était située sur des propriétés privées ce qui générait d'importantes contraintes d'intervention en cas de fuites.

Pour remédier à ce problème, la Métropole a réalisé des travaux de réimplantation de cette conduite en domaine public (voirie Charrière Chaude) avec la reprise de l'alimentation de chaque habitation située dans le secteur d'intervention.



CURAGE DES PLAGES DE DÉPÔTS DU TORRENT DE LA LAMPE

Les deux plages de dépôts du torrent de la Lampe étant arrivées au maximum de leur capacité de stockage, des travaux de curage ont été réalisés par l'entreprise CARRON.

Ces travaux ont duré une semaine et ont permis d'évacuer et de recycler environ 1000 m³ de matériaux.



DU MONDE À L'APÉRITIF DES ENTREPRENEURS



Le jeudi 02 Février, le Collectif des Entrepreneurs Locaux créé par Rose Vaidi et Jérémy Legris s'est présenté lors d'une soirée de rassemblement des professionnels de la commune et ses alentours. Autour d'un apéritif « Saint-Pognard », plus de 80 personnes ont échangé cartes de visite et flyers afin d'élargir leur réseau professionnel. La municipalité est fière de pouvoir soutenir les habitants dans leurs projets professionnels et nous remercions Rose et Jérémy pour leur confiance.

Merci également à tous les autres acteurs de cette soirée :

- Virginie Orsi de « Relationn'elle » pour son intervention,
- La Virgule, Les saveurs Dauphinoises, le Fournil de St-Paul et la Microbrasserie du Pieu pour cet excellent buffet,
- Les bénévoles de la commission extra-municipale Animations pour leur aide durant toute la soirée,
- Les professionnels pour leur présence massive.

A VOS AGENDAS !

Le marché est toujours aussi animé avec des thèmes divers et variés.

Découvrez ce qui vous attend les mercredis sur la place de l'église de 15H30 à 19H ! Animations, repas, collectes, jeux... il y en a pour tous les goûts. La plupart sont gratuits afin de ne pas léser nos commerçants et permettre à tous de participer sans limites.

Et le plus important : Il n'y a pas d'âge pour s'amuser tout en profitant des bons produits qui nous entourent !

Prochaine animation :

LE REPAS DES COMMERÇANTS LE 14 JUIN !

Passez une excellente soirée en musique en dégustant le menu préparé avec les produits du marché. Les bénéfices du repas seront reversés à l'ASSP Badminton qui aide à l'organisation de cette soirée. Réservation obligatoire.



QUOI DE NEUF SUR LE MARCHÉ ?

Presque deux ans et demi se sont écoulés depuis son ouverture et il s'est passé beaucoup de choses sur notre joli marché. Des arrivées, des départs, des confinements, des découvertes, des coups de stress, des rires d'enfants et de grands, mais surtout des rencontres !

Nous sommes fiers de voir ce marché continuer à animer la place de l'église une fois par semaine et rassembler les habitants pour un moment convivial. Nous aimons notre village et les habitués sont unanimes : « nous aimons notre marché ! ». Mais de quoi est-il composé ?!

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de Vincent, notre boucher, après une longue période d'absence suite à une opération.



RETROUVEZ TOUS LES MERCREDIS DE 15H30 À 19H :

- La fromagerie du petit Cha Naïa - Fromages, œufs, crème,
- La microbrasserie du Pieu - Bières artisanales,
- LM Délices - Gâteaux, biscuits, confitures, confiseries, sodas, café,
- Les saveurs en balade - Viande, charcuterie, plats cuisinés,
- Màs que paellas - Paella, charcuteries espagnoles,
- La virgule - Feuilletés, Crêpes, thés et sirops,
- H&H Primeur - Fruits et légumes frais ou secs,
- Natur'ailes - Bijoux en pierres naturelles
(Tous les derniers mercredis du mois).



ZOOM SUR...

LES SAVEURS DAUPHINOISES !

Habitant de la commune depuis 8 ans, John Letourneau prend le pari de la restauration en décembre 2018 et y inaugure son atelier traiteur. Ouvert du mercredi au dimanche, deux styles s'offrent à nous : traiteur le midi et pizzas à partir de 17H, tout est fait pour contenter nos papilles !

L'établissement a fait l'objet d'évolutions constantes depuis son inauguration afin de s'adapter à la demande et aux conditions sanitaires. C'est avec la pandémie que débute la livraison de plats et desserts à domicile. Cette initiative perdure maintenant les jeudis et vendredis midi sur commande. Une clientèle régulière adopte la formule et en profite avec plaisir chaque semaine, dont une dizaine de nos anciens.

Mais les pizzas ne sont pas en reste ! En moyenne 20 à 30 pizzas

à emporter sont confectionnées tous les soirs et nous avons depuis peu le plaisir d'être servi par Maud et sa bonne humeur qui vient régulièrement en soutien les vendredis et samedis soir, jours de grandes affluences.

Les pizzas sont délicieuses. La carte a été élaborée de façon à optimiser les ingrédients et vous avez la possibilité d'imaginer votre propre création. N'hésitez pas à demander l'identité de la pizza du moment lors de votre commande, celle-ci est changée tous les 2-3 mois (selon son succès).

Ce n'est pas tout, repas - fêtes - événementiel... Faites lui confiance pour vous proposer une prestation de qualité. John est à l'écoute et s'adapte à vos besoins.

« Les Saveurs Dauphinoises » est un établissement très actif sur notre commune : participation au Téléthon tous les ans, Sponsor de

l'USSPV Foot, soutien, Soutien de nombreuses associations communales, traiteur lors d'évènements communaux...

Nous remercions et félicitons John pour son implication. Nous lui souhaitons de continuer sur sa lancée et, pourquoi pas, de nous surprendre avec de nouvelles idées.



Contacts :

- www.lessaveursdauphinoises.com
- contact@lessaveursdauphinoises.com
- 06.66.70.05.20.

ÇA A SWINGUÉ À L'OXALIS !



Pour le plus grand plaisir des petits (et des grands) gourmands, le food-truck de chez Guillaud Traiteur est passé pendant cette période lors d'un mercredi à l'oxalis. Des gaufres en brochette sont venues terminer le repas et des chorégraphies improvisées ont rythmé ce temps de midi !

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES



Les mercredis de mars et d'avril, l'ensemble des enfants de l'Oxalis a activement participé, avec les classes de l'école primaire, à la réalisation d'œuvres pour l'exposition sur l'Univers présentée lors d'un vernissage en mairie le jeudi 23 mars. Affiches en peinture et collages autour de l'espace, création d'extraterrestres et de fusées... une période la tête dans les étoiles, pour un très joli résultat ! Encore bravo à tous !

COLLECTE DE BOUCHONS

L'association des Bouchons d'Amour est passée à l'école récupérer de gros sacs de bouchons collectés par les enfants de l'école, l'Oxalis et les habitants de la commune. Les bénévoles ont pris le temps d'expliquer aux enfants l'utilité de ces bouchons. Leurs missions en France sont de collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons en plastiques et de gérer l'argent issu de la vente de ces bouchons afin d'acquérir du matériel pour les personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, matériels handisports), d'aider des associations. A l'étranger, les missions sont plus dans le développement d'opérations humanitaires ponctuelles. Une belle récolte qui nous incite à continuer de récupérer de nombreux bouchons afin de participer à cette belle action solidaire !

LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL, UN BEAU MOMENT DE PARTAGE



Le mercredi 5 avril, l'Oxalis a accueilli les membres du club des Muguets pour un grand loto intergénérationnel. Cet événement était l'occasion de partager un moment convivial entre les 2 générations autour d'un jeu que chacun apprécie. Ce loto a nécessité un important travail préparatoire des enfants de l'Oxalis (6-10 ans) pendant 5 semaines : création des décors de la salle, des lots, des différents numéros préparés par les enfants, répartition des rôles. Il y eu un réel engouement de la part des enfants et des participants du club des anciens pour mener à bien ce projet. Le club a préparé une généreuse fondue au chocolat avec des fruits pour tout le monde, ce fut un délice ! L'association «Un livre au soleil» présidé par Denis Metzger a permis aux enfants de repartir avec de jolis livres. De leur côté les enfants avaient préparé de belles créations en perles pour chacun des membres du club. Tous les participants sont repartis ravis de cet événement et cela augure de futurs beaux projets entre l'Oxalis et le club des Muguets.



LE CCAS ACCOMPAGNE LES JEUNES SAINT-POGNARDS

Le CCAS de Saint-Paul de Varcès remplit des missions obligatoires, mais aussi facultatives. Ces dernières sont déterminées par les membres du conseil d'administration, qui ont décidé de mettre en œuvre des initiatives en faveur des jeunes Saint-Pognards depuis quelques années.

Cette année, afin de pouvoir aider et soutenir les jeunes, le CCAS propose de financer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) pour 2 jeunes volontaires de la commune, cela inclus le financement de la formation générale et celui de la session d'approfondissement. Les jeunes devront en contre-partie réaliser leur stage

pratique au sein d'une des structures d'accueil enfance et jeunesse de la commune.



**POUR VOUS INSCRIRE
OU POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, ÉCRIRE À :**

servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

Critères d'éligibilité :

- Passer son BAFA en totalité (stage théorique + stage pratique + approfondissement),
- Réaliser son stage pratique au sein de l'Oxalis ou du local des jeunes de Saint-Paul de Varcès,
- Être résident sur la commune,
- Être âgé entre 16 et 25 ans,
- Remplir une demande auprès du service jeunesse.

Le BAFA :

Accessible dès 16 ans

Permet d'encadrer de jeunes enfants dans les centres de loisirs, centres de vacances...
une session de formation générale + un stage pratique (14 jours effectifs minimum) + une session d'approfondissement

BIBLIOTHÈQUE

FINALE DÉPARTEMENTALE DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Mercredi 29 mars, la lecture était à l'honneur au Ruban avec la finale départementale du grand jeu de lecture à voix haute Les Petits Champions de la Lecture organisée par l'équipe de la bibliothèque municipale.

17 enfants de CM1 et CM2 de l'agglomération grenobloise sont venus lire un texte d'une durée de 3 minutes à voix haute.

Sean Bofill représentait notre commune. Lors de la Nuit de la Lecture, il avait été sélectionné par le jury de notre finale locale pour la qualité de sa lecture. Ses camarades Louanne, Lilas, Eline et Mathys ont également participé en portant les mots de Suzy Morgenstern, autrice de littérature jeunesse et marraine de cette édition, avec une lecture à 4 voix en introduction à cette finale.

Finalement, c'est Mouemina Bakhouch de Grenoble qui a su conquérir les membres du jury.

Un grand bravo à tous pour avoir su surmonter leurs appréhensions et offrir un beau moment au public venu nombreux assister à cette finale.



PARC SPORT SANTÉ : LANCEMENT DES TRAVAUX, QUELLES AVANCÉES ?

Dans le Bulletin Municipal n°16 de Mai 2022, nous vous annoncions qu'après la réorganisation des services techniques, le projet avait pris du retard et que la reprise s'effectuerait sur le second semestre 2022.

C'est chose faite... puisqu'une première mise au propre du site a été effectuée fin 2022 par les agents techniques de la commune. Début 2023, une entreprise locale a réalisé le terrassement, la pose des 16 agrès, les talus de végétalisation, la future plateforme pour l'installation d'une table d'orientation et la réalisation d'un bike park en terre.

A l'aide d'une tarière, les agents des services techniques ont apposé des panneaux auprès de chaque agrès pour expliquer leur utilisation.

Comme évoqué dans le Bulletin Municipal n°16, nous avons profité de la période de suspension du projet pour le faire évoluer. L'origine du projet consistait à réaliser un parcours santé avec agrès et

végétalisation de certains espaces du parc.

Le nouveau projet sera réalisé en plusieurs étapes et sur plusieurs années dans le but de proposer, au final, une végétalisation plus diversifiée et sur l'ensemble du parc avec notamment la plantation de nombreux arbres fruitiers et à terme une signalétique sur chaque essence plantée, une table d'orientation, des nichoirs, un hôtel à insectes, un jardin aromatique, un bike park en terre avec 2 parcours pour les grands et les petits, une zone de pique-nique, des espaces de repos avec des bancs, un parking auto-vélo et une aire de jeux pour enfants.

Compte tenu de la forte sécheresse et par économie d'eau, il a été décidé que les premières plantations auraient lieu à l'automne, en collaboration avec les services techniques, elles seront réalisées par la MFR de Vif (Maison Familiale Rurale qui accueille des jeunes et

des adultes qui suivent des formations agricoles en alternance).

Ce parc a été pensé pour que chacun puisse profiter de cet endroit, un lieu de rendez-vous intergénérationnel, ainsi, pendant que certains s'adonneront au sport, les autres pourront bénéficier une promenade sur le chemin prévu à cet effet, de coins de convivialité avec notamment dans la zone pique-nique des bancs et tables ainsi que des bancs à l'intérieur du parc.

Une signalétique avec panneaux informatifs est en cours de réalisation et le rendez-vous avec l'organisme de contrôle pour la validation des agrès est pris.

Nous vous communiquerons dans les prochaines semaines la date d'inauguration du parc dans sa première version, nous espérons vous y voir nombreux et aussi enthousiastes que nous à l'idée d'inaugurer ce nouvel espace qui manquait tant à notre commune.

ANIMATIONS

DU JEU POUR LE 1^{ER} MAI.

C'est une nouveauté que la commission extra-municipale Animations a proposé pour ce lundi 1^{er} Mai. Un après-midi jeux s'est déroulé avec petits et grands dans la salle polyvalente du Ruban.

Le principe : Emmener un jeu peu connu du public et le faire découvrir aux autres.

Ce fût une belle journée de partage et de bonne humeur intergénérationnelle en musique ! Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu retrouver les jeux oubliés de leur enfance, ou en apprendre de nouveaux. Les gourmands n'ont pas été oubliés car le Club des Muguetts et St-Paul de Varcès Nature ont proposé un excellent goûter avec boissons, pâtisseries et bonbons !

Quoi de mieux pour célébrer la fête du travail qu'un moment de jeux en famille ou entre amis ?



SAISON CULTURELLE : COMMENT SE PRÉPARE-T-ELLE ?

Une saison culturelle se construit bien en amont, par exemple pour la saison 2023/2024 le service culturel a commencé le travail dès février 2023. Depuis 2 ans, la saison culturelle s'articule autour d'un fil rouge après « la famille » et « la musique », la prochaine sera axée sur « L'émotion à travers les mots » !

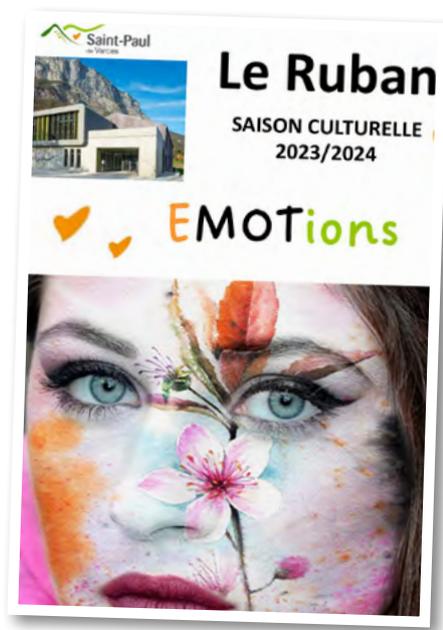
Dans un premier temps, nous regardons les différents livrets des saisons culturelles diffusés dans d'autres communes, parfois un spectacle attire notre attention, c'est aussi l'occasion de découvrir des compagnies locales. Nous essayons d'être attentifs à ce qui se fait sur le territoire et souvent des idées émergent ! Le service culturel est aussi sollicité par mail, par téléphone, par courrier. Nous regardons toutes les propositions et retenons toujours celles proposées par nos habitants car nous sommes convaincus que l'on trouve dans la création locale de très belles émotions ! Une fois choisis les spectacles, conférences, expositions et concerts,

le service culturel contacte les artistes, comédiens, compagnies et leur demande leurs disponibilités, leurs conditions techniques et financières, parfois nous rentrons dans une phase de négociation mais toujours respectueuse du travail des artistes !

Jour après jour, la saison culturelle prend forme, il faut garder à l'esprit qu'elle doit s'adresser à tous, qu'elle doit être variée et pluridisciplinaire. Nous posons des options sur un calendrier en essayant de répartir au mieux les spectacles en fonction du sujet et de la discipline.

Tout doit être finalisé en avril pour que le livret de la saison culturelle soit prêt en juin même s'il n'est diffusé qu'à la fin de l'été. La programmation de la saison culturelle est présentée à l'ensemble du Conseil Municipal et une délibération acte les tarifs de chaque évènement.

Le service culturel est impatient de vous présenter le programme 2023/2024 en espérant que cette saison culturelle vous plaira autant que nous avons eu de plaisir à la construire !

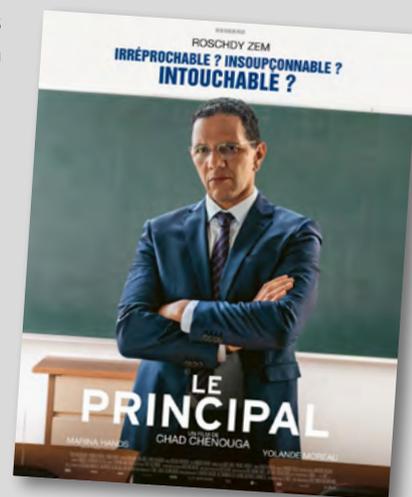


CINÉMA À SAINT-PAUL DE VARCES : CLAP DE REPRISE !

Une dizaine d'habitants motivés pour revivre des séances de cinéma au sein de leur village ont créé l'association Ciné St-Paul. Après l'achat d'un écran au Ruban par la municipalité enthousiasmée par cette belle initiative et un accord du Centre National du Cinéma, le projet se concrétise ! Les séances seront proposées par la nouvelle association Ciné St-Paul en partenariat avec l'Écran Vagabond du Trièves.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 23 juin à 20h au Ruban avec le film «Le Principal» de Chad Chenouga sorti le 10 mai 2023.

Plein tarif - 4,50 euros,
Tarif réduit - 3,50 euros
(- 12 ans et abonnés Écran Vagabond du Trièves).
Renseignements Ciné St-Paul au 06.24.59.11.81



ASSP

DEPUIS PLUS DE 40 ANS L'ASSOCIATION ASSP PROPOSE DE PRATIQUER SUR LA COMMUNE LE BADMINTON, SPORT DE RAQUETTE.



En 2023 le club comptabilise une soixantaine d'adhérents, en partant du niveau débutant dans la discipline, jusqu'au niveau joueur confirmé. L'esprit du club, c'est de prendre du plaisir à jouer ensemble dans un esprit convivial et amical.

En début d'année sportive, nous ouvrons les portes du club pendant

le mois de septembre à toute nouvelle personne voulant essayer notre sport, avant de s'engager pour la suite de la saison en adhérant à notre association. Les nouveaux arrivants sont invités à jouer avec tous les adhérents du club sans barrière de niveau, à prendre plaisir à jouer ensemble, et donc à progresser tout au long de l'année.

Le club dispose de 3 créneaux de jeu dans la semaine, permettant une amplitude de choix pour trouver son ou ses créneaux de jeu :

- le mardi soir de 20h30 à 23h au gymnase Champ Nigat à Varcès-Allières-et-Risset,
- le jeudi soir de 20h à 22h30 à la salle polyvalente Le Ruban à Saint-Paul-de-Varces,
- le samedi matin de 10h à 12h au gymnase Champ Nigat à Varcès-Allières-et-Risset.

Régulièrement, nous organisons à la fin de nos séances des moments de détente et de partage, réunis soit autour d'un apéro, d'un moment musical ou d'un barbecue...

Donc si vous désirez vous amuser, jouer... le tout dans un esprit convivial, amical, sans se prendre la tête... essayez l'ASSP, vous verrez...

L'ASSP en profite pour remercier ses partenaires, la mairie de Saint-Paul-de-Varces, Youbadit, Financ'Alpes et Imagina qui apportent un soutien financier dans la gestion du club.

Pour nous rejoindre :

assp38@gmail.com,
bad-assp.fr.gd,
06.50.74.70.44

PORTES OUVERTES À LA GV TOUT LE MOIS DE JUIN.

VENEZ ESSAYER LES COURS AU RUBAN AUTANT DE FOIS QUE VOUS LE SOUHAITEZ, DU LUNDI 5 JUIN AU JEUDI 29 JUIN. LES INSCRIPTIONS SE FERONT PENDANT CETTE PÉRIODE, CE QUI VOUS GARANTIRA UNE PLACE POUR LA SAISON PROCHAINE. PAS DE COURS D'ESSAI EN SEPTEMBRE.



Jours	Début	Fin	Cours	Prof	Salle
Lundi	14h00	15h00	Pilates Débutant	Christophe	Bas
Lundi	15h00	16h00	Pilates	Christophe	Bas
Mardi	08h45	09h45	Gym Vitalite	Francoise	Bas
Mardi	19h00	20h00	Renforcement Musculaire	Delphine	Bas
Mardi	20h00	21h00	Cardio Fitness	Delphine	Bas
Mercredi	18h30	19h30	Stretching	Hugues	Bas
Jeudi	08h30	09h30	Pilates	Christophe	Bas



AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUIN

Samedi 3 juin :

Spectacle de fin d'année de Lulu Larme, en après-midi au Ruban, ailes@lulularme.org

Samedi 10 juin :

Kermesse du Sou des Écoles, école des Épis d'Or, lesoudesepisdor@gmail.com

Mercredi 14 Juin :

Repas des commerçants du marché à partir de 18h place de l'église

Vendredi 16 juin :

Fête de la musique à l'église et jardin de la mairie, culture@saintpauldevarces.fr

Vendredi 16 juin :

Atelier d'art floral 18h30 au Ruban, culture@saintpauldevarces.fr

Samedi 17 juin :

Gala de danse au Ruban, bodydanse@gmail.com

Dimanche 18 juin :

Fête du foot au stade Grégory Kuchle, usspv@aol.com

Vendredi 23 juin :

Cinéma à 20h au Ruban, film « Le Principal » de Chad Chenouga cinesaintpaul38@gmail.com

Samedi 24 juin :

Animation de l'association Leucémie Espoir Julien 38 au Ruban leucemieespoirjulien38@orange.fr

Samedi 24 juin :

Stage Yoga et naturopathie 15h au Dojo, harmonie-equilibre@outlook.fr

JUILLET

Jeudi 13 juillet :

Défilé, concert, feu d'artifice et soirée dansante au stade Grégory Kuchle culture@saintpauldevarces.fr

SEPTEMBRE

Jeudi 7 septembre :

Vernissage expo photo « Abstraction de l'Arbre » 19h en mairie, culture@saintpauldevarces.fr

Du 8 au 19 septembre :

Exposition visible aux heures d'ouverture de la mairie.

Vendredi 8 septembre :

Forum des associations 16h45 au Ruban, culture@saintpauldevarces.fr

Samedi 09 septembre :

Fête de l'environnement 10h à 12h collecte des déchets - 12h pique-nique - 14h à 17h animations au Ruban, accueil@saintpauldevarces.fr

Vendredi 15 septembre :

Animation Journées Européennes du Patrimoine à 20h au Ruban saintpauldevarcesculture@gmail.com

Samedi 16 septembre :

Journées Européennes du Patrimoine, Exposition « Le cœur de village de 1830 à 1930 » inauguration à 12h au Ruban (visite de 14h à 18h), saintpauldevarcesculture@gmail.com

Dimanche 17 septembre :

Journées Européennes du Patrimoine, Randonnée à la découverte des arbres, départ 9h30 place de l'église, culture@saintpauldevarces.fr

Mercredi 20 septembre :

Collecte solidaire du marché 15h30 à 19h30 place de l'église

Jeudi 21 septembre :

Info/débat « Mieux vivre avec nos ados » 20h30 en mairie, culture@saintpauldevarces.fr

Samedi 23 septembre :

Concert « Fiuminale » chants Corses de Barbara Fortuna 20h30 à l'église, culture@saintpauldevarces.fr

Jeudi 28 septembre :

Vernissage exposition peinture 19h en mairie, culture@saintpauldevarces.fr



RAPPEL : ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET VÉGÉTATION

Chaque année, le service de collecte des déchets de la Métropole rencontre de nombreuses difficultés pour effectuer le ramassage des poubelles à cause d'une végétation qui déborde sur le domaine public. En effet, une végétation mal entretenue peut gêner, voire empêcher le passage des camions poubelle. Elle peut également générer la dégradation du matériel et blesser les agents.

Le service de collecte des déchets fait donc appel à votre plus grande vigilance, pour que ces désagréments ne se produisent pas. A l'approche du printemps, merci d'anticiper la taille de vos arbres et haies en limite de la voie publique, conformément au Règlement de Collecte intercommunal de Grenoble Alpes Métropole qui stipule que « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépendent en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... » (partie 9.4).

Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident venait à se produire.



Le service de la collecte vous remercie d'avance pour votre collaboration.

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ENVIRONNEMENT VOUS INFORME : BROYEZ DU VERT !

Après plusieurs mois d'échanges avec Grenoble Alpes Métropole, la convention mise à disposition d'un broyeur de déchets a été signée !

La commune prête, gratuitement, un broyeur aux particuliers afin de les inciter à broyer leurs branches et de promouvoir l'usage du broyat en paillage ou en compostage. Le broyage permet de réduire la masse des déchets végétaux et de les valoriser en les réutilisant dans votre jardin.

Si vous êtes intéressés, vous trouverez toutes les informations et conditions nécessaires à l'utilisation de ce broyeur sur le site internet de la mairie.



FRELONS ASIATIQUES : TOUS MOBILISÉS !

A Saint-Paul de Varcès, la pression l'an passé est restée encore faible comparée aux autres communes de l'Isère. Qu'en sera-t-il cette année ? 5 nids ont été déclarés sur : www.frelonsasiatiques.fr en 2022. 1 seul nid a été découvert suffisamment tôt (octobre) et a été détruit. Les autres étaient cachés par les feuilles en haut de grands arbres et ont été découverts en automne mais beaucoup trop tard ! Les fondatrices étaient déjà allées se cacher pour passer l'hiver bien protégées dans le sol ou une anfractuosité.

Il faut donc disposer des pièges au printemps autour de ces nids non détruits, des pièges les plus sélectifs possibles pour ne pas détruire d'autres espèces non nuisibles. Depuis quelques semaines, une équipe de 4 bénévoles a posé 20 pièges sur le bas de notre village, du pied de la colline d'Uriol jusqu'à la forêt au-dessus du lotissement des Gauthiers. Ceci couvre un rayon de 500 m autour des 3 nids non détruits. Toutes les semaines pendant 3 heures, les bénévoles font le tour des pièges pour changer l'appât afin qu'ils restent attractifs et ils notent les insectes qui ont été capturés. Le 5ème nid est situé au-dessus de Gros Moran. Les premières fondatrices ont déjà été capturées, une très bonne nouvelle puisque c'est autant de nids qui ne seront pas construits !

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
bernard.magaud@gmail.com ou
au 06 10 62 85 17

GROUPE MAJORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT !

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Gilles TETIN, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRHZANZL, Lucile GARNIER, John RUBIO, Marianne FOUILLE, Jean-François SAÏDI, Raymond CONTARD

La mémoire courte !

Le rapport de la chambre des comptes agite le débat politique local. C'est en réalité un non-événement, mais il est vrai que politiquement, c'est une trop belle occasion pour l'opposition de « faire le buzz » et de se venger des constatations de 1996 (M. Bonzy) et 2013 (M. Diaz).

Lors du dernier conseil municipal, et pour quelques temps encore soyons-en sûrs, elles ont dépeint une situation apocalyptique, alors que les conclusions de la Chambre nous ont plutôt confortés dans notre analyse. Notre gestion est saine et propre, même s'il reste des améliorations à faire et si la situation financière est tendue.

Comparons !

Contrairement à 1996, pas de factures impayées (> 5 millions de francs !), de comptes et budgets insincères, ou « d'utilisation de crédits de la commune à d'autres fins que la gestion de celle-ci » ! En 2013, « les résultats ne sont pas sincères », la situation financière est « préoccupante », la capacité d'auto-financement « quasiment nulle », les amortissements obligatoires non intégrés, le respect du délai de paiement non tenu et la commune a « recours à une ligne de trésorerie de 150 000 € qu'elle rembourse rarement » ...

Qui sont-ils pour nous faire la leçon ? Nos oppositions critiquent aujourd'hui une situation bien meilleure que celles qu'elles ont laissées lors de leurs mandats. « La mémoire diminue à moins qu'on ne l'exerce » disait Cicéron. Nous publierons donc ces rapports sur le site de la commune afin qu'ils puissent les lire et les relire...

En attendant, nous continuons de travailler pour St Paul ! Passionnément !

GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Laurence GRATTAROLY

Nouvelles de la commune

* Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune est éloquent : plusieurs indicateurs sont au rouge. Nous alertons pourtant M. Richard depuis son premier mandat, sans succès. La CRC sera-t-elle mieux écoutée ?

* Les travaux du Villarey vont débuter, dont ceux des logements sociaux. Beaucoup de patience sera nécessaire pour emprunter les voies limitrophes au futur lotissement. Le chantier devrait durer 3 ans.

* Le devoir de mémoire des 8 mai et 11 novembre doit aussi se pratiquer au quotidien, avec un entretien régulier du

cimetière. Ce n'est pas le cas à ce jour !

* La commune va devoir abandonner 7500€ de recettes, soit 18 mois de loyers impayés dus par une société basée à Dubaï à qui elle a imprudemment loué un local aux Tapaux. Par négligence elle n'a pas réclamé ces loyers à temps et n'a pas non plus interrompu le bail au premier impayé.

* L'enquête publique sur la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Vercors est close. Nous renouvelons notre attachement au PNRV et demandons au maire de maintenir l'adhésion de St-Paul-de-Varces au parc, qui pour l'instant continue à travailler gratui-

tément sur l'atlas de la biodiversité communale malgré 66000€ d'impayés par la commune.

* 39, c'est le nombre de points lumineux défaillants. Nous l'avons signalé au Maire. Souhaitons que très rapidement nous puissions dire : « et la lumière fut ».

* 3 démissions sont intervenues depuis un an dans les services administratifs : DGS, service urbanisme et service finances.

* 4, c'est le nombre d'élus démissionnaires dans l'équipe majoritaire.

GROUPE MINORITAIRE : VIVRE À ST PAUL DE VARCES

Denis BONZY

Finances municipales : un rapport accablant de la Chambre Régionale des Comptes :

toutes les informations sur <https://www.facebook.com/infosSPV>

L'actuelle municipalité n'a pas voulu voir arriver l'orage. Maintenant l'orage est là. Nos alertes ont été nombreuses. A chaque alerte, la réponse était la même : « tout va bien ». Maintenant, notre alerte est confirmée par des Magistrats de la fonction publique d'Etat : la situation financière doit être redressée ! Les recettes courantes ne couvrent pas les charges courantes. La capacité d'auto-financement est insuffisante. La Chambre donne raison aux diagnostics que nous énonçons. Les prochains mois s'annoncent très difficiles pour une municipalité qui a enregistré depuis 2020 : 4 démis-

sions parmi ses membres élus (outre des absences d'autres membres) + la démission de son DST + la démission de sa DGS + la démission de sa responsable urbanisme + la démission de sa responsable finances. Un constat que je dresse avec tristesse. C'est jamais agréable de constater l'enfoncement dans la crise d'une Commune à laquelle on est attaché. La Chambre révèle des faits irréels. Ainsi, la municipalité n'a pas mis en place un registre des courriers reçus. Elle n'a tiré aucune prévision sur les charges à venir du Villarey soit une augmentation de + 10 % des habitants. La municipalité est prise

dans une tenaille redoutable : soit augmenter massivement les impôts soit renoncer à tous les investissements importants. Elle choisit de lancer des études pour sauver les apparences et différer les choix. Mais les faits sont têtus : les choix s'imposeront.

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES :

Mme Phidtarate et M. Peyrard, le 06/01/2023
Mme M'Dalla Sojia et M. Khadiri Younés, le 13/01/2023

DÉCÈS :

M. BLANC André, le 13/01/2023
M. FRANCAIS Joseph, le 20/02/2023
Mme FIAT née ANCEY Jeanne le 12/03/2023
Mme DOMO née BEÏTONE Renée, le 07/04/2023
M. PAULIN André, le 25/04/2023
M. MIGNERY Hervé, le 07/05/2023

PACS :

M. LARRIERE Maïky et Mme MORILLON Marie, le 23/02/2023
Mme ASTESANA Marine et M. CHIARAPPA Michaël,
le 06/04/2023

NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

HORAIRES MARCHÉ

Marché de Saint-Paul de Varces
tous les mercredis de 15h30 à 19h30

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr
lundi : non-stop 8h30 à 15h30
mardi : 13h30 à 17h30
mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
jeudi : fermé
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Astreinte ST : 06 07 69 14 78

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie
ccas@saintpauldevarces.fr

NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88
avant le mercredi midi

DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :
lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

Eaux et VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier

Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

CANTON LE PONT DE CLAIX



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE
Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail :
mathieu@rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.

au cœur de Saint-Paul - n°19 - JUIN 2023

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication : David RICHARD

Comité de rédaction : David Richard, Cécile Curtet, Marianne Fouillé, Mylène Sibille, Valérie Cazaux, Joël Braisaz, John Rubio, les associations et les services municipaux.

Photos : Mairie de St-Paul, Muriel Seux (page de couverture), Paul Engelman, AdobeStock, Habitants de St-Paul de Varces

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Imprimé par l'Imprimerie Notre-Dame
sur papier 100 % recyclé

